



MAIRIE de
GOTEIN-LIBARRENX

64130



Tél./ Fax 05 59 28 01 29
mairie.goteinlibarrenx@wanadoo.fr



BULLETIN MUNICIPAL N° 33 du 02.07.2013

Sommaire :

- **Compte-rendu réunion du conseil municipal du 01.07.2013**
- **Conseils pratiques**

Divers rendez-vous :

- **Fêtes de GOTEIN : 5, 6 et 7 juillet.**
- **Journée bénévolat salle municipale : arrangement fauteuils, peinture vestiaires etc... : samedi 24.08.2013 à 8h30.**
- **L'année prochaine GAZTIAK va fêter ses 50 ans, l'association recherche d'anciennes photos couvrant surtout la période de 1963 à 1968. Si vous en avez n'hésitez pas à les amener à M. LOUGAROT Arnaud (0559280995). Merci d'avance.**
- **Tournoi de pelote de Libarrenx du 22 juillet au 14 septembre (voir affiche plus loin).**

INFORMATIONS :

Depuis le 1^{er} juillet, il ne faut plus mettre vos verres dans les caisses jaunes mais les amener dans les 2 containers prévus à cet effet :

- à Gotein : au parking de la salle municipale (déjà existant)
- à Libarrenx : au droit du Lotissement TARTACHU (nouveau)

Attention de respecter la tranquillité des riverains en déposant vos verres à des heures convenables.



HORAIRE : Mardi de 17h00 à 19h00 Vendredi de 17h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h00 Samedi de 10h00 à 12h00

REUNION DU CONSEIL DU 01/07/2013

Présents : Mmes BOUILLON, JAUREGUI-ONDARSUHU, LARRAMENDY, Mrs ADOT, ALLARD, ARRAYET, BORTHELLE, BROUSSET MATHEU, BURGUBURU, LOUGAROT, MAZQUIARAN.

CONTRAT DE TERRITOIRE DU CONSEIL GENERAL :

M. le Maire a fait de nombreuses réunions avec les conseillers généraux et ses collègues pour le préparer : normalement il doit être signé jeudi 4 juillet. M. le maire exprime son sentiment sur cette nouvelle politique du CG : l'idée de faire ces conférences est une bonne idée pour lister, comparer, classer, l'ensemble des projets sur un territoire et permet d'avoir de la transparence. Seulement le conseil général actuel ayant décidé d'équilibrer l'aide sur l'ensemble des communes proportionnellement au nombre d'habitants, il est clair que nos territoires ruraux auraient eu besoin d'une enveloppe beaucoup plus importante.

Pour la commune, seul le dossier d'accessibilité de l'école garderie parking et salle semble menacé.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

Il faudra les mettre en place pour la rentrée 2014. La communauté de communes a budgété le coût par commune qu'engendrerait l'organisation mutualisée sur l'ensemble des écoles publiques.

Pour notre école, le montant s'élèverait à 7430 euros/an. Pour affiner ce projet, des réunions de travail par secteur seront organisées à partir de septembre où seront conviés 1 ou 2 représentants de chaque partenaire (parents/enseignants/élus). Nous serons dans le groupe 2 réunissant les écoles d'Idaux-Mendy, Ordiarp-Musculdy, Garindein.

D'autre part, à la rentrée 2014, il faudra aussi prévoir le remplacement d'Evelyne Borthelle, et définir les réels besoins de l'école. Nous essayerons d'avancer sur plusieurs scénarios à la fois.

REPRESENTATIVITE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Elle a été récemment modifiée par une loi qui donne le choix aux communes membres soit de suivre un cadre qui donne une part importante des sièges aux communes à forte population soit de définir une autre règle. Une réunion a été organisée par la communauté de communes, Le bureau a expliqué son idée qui consiste à garder la représentativité existante. M. le Maire aurait préféré augmenter le nombre de délégués et donner une plus grande représentativité aux villages moyens dont le nôtre : seules 3 communes présentes semblaient de cet avis, et donc nous resterons sur ce qui existe à l'exception de Tardets qui perdrait un délégué.

Toutefois, après discussion, il est proposé de délibérer pour qu'au moins la solution la moins pire soit retenue. Délibération pour la solution de la communauté de communes.

Pour : 11 abs : 0 Contre : 0

De plus, notre autre proposition d'ouvrir au maximum les commissions de travail aux conseillers municipaux a été retenue : M. le maire se félicite de voir que l'équipe en place souhaite que plus de conseillers s'investissent tout en regrettant qu'elle ne leur laisse pas le droit de vote dans l'assemblée de la communauté de communes.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Un jeune couple originaire de GOTEIN-LIBARRENX souhaiterait acheter le dernier lot du lotissement. Toutefois au vu de plusieurs critères, inconstructibilité d'une partie, pente importante, il estime le montant du terrain très élevé (45827.08 €) et propose la somme de 40000€. Après discussion, au vu des éléments déjà cités, au vu de la conjoncture et de la multitude de projets de lotissements dans les autres communes, étant donné que cette somme suffit à équilibrer le budget du lotissement, il est décidé de délibérer pour la vente de ce terrain et d'autoriser le maire à effectuer les démarches nécessaires.
Délibération : Pour : 9 Contre : 0 Abs : 1 Ne prend pas part au vote : 1
- ✓ Délibération pour demande de subvention à la région, à l'état pour la première partie des travaux de l'église.
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0
- ✓ Délibération pour remplacement de la ligne de trésorerie : M. le Maire propose au conseil municipal de remplacer la ligne de trésorerie existante au Crédit Agricole de 100 000 euros par une de 45 000 euros dans cette même banque.
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0
- ✓ Délibération pour accepter diverses participations:
 - Participation de GAZTIAK au panneau électronique : 500 euros
 - Participation de Us Menditte pour le prêt de la salle : 120 euros
 - Remboursement de l'assurance pour le panneau électronique : 924 eurosPour : 11 Contre : 0 Abs : 0
- ✓ L'entreprise DURRUTY a sollicité EDF pour changer l'alimentation électrique de son terrain. De ce fait une extension est nécessaire. Comme pour d'autres cas similaires, il est proposé au demandeur de payer la partie non subventionnée de cette réalisation sur un montant des travaux estimé à 12750 euros, soit 2550 euros.
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0
- ✓ Nous avons été étonnés de voir que les HLM de Gotein avait appelé « résidence EKHI EDER », alors que nous avions à l'époque voulu leur donner le nom de l'ancienne ferme existante en ces lieux « IRATZABALIA ». Notre requête a été entendue.
- ✓ Une nouvelle convention va être signée entre le LP Champo et la commune pour la fourniture des repas de la cantine scolaire.
- ✓ Au lieu de donner des lots de coupes aux organisateurs pour doter les tournois qui animent nos deux frontons pendant l'été, il a été décidé plutôt de réaliser des t-shirts.
- ✓ La communauté de communes est régulièrement sollicitée par ses agents qui souhaiteraient pouvoir bénéficier des actions d'un comité des œuvres sociales (Cos) : elle voudrait savoir si nous serions prêts à y participer. Nous allons donc consulter nos employés pour savoir s'ils seraient intéressés.
- ✓ Les travaux de sécurisation des lignes électriques des bourgs de Gotein et Libarrenx vont démarrer rapidement. Le montant de ces travaux est de 32841 euros, seulement 1248.17 euros seront à la charge de la commune.
- ✓ Le SDEPA sera contacté pour étudier la mise en place d'une lampe au carrefour devant chez Madame Lourteau.
- ✓ L'appartement du RDC du Haras a été loué.
- ✓ Malgré les multiples sollicitations, M. le Maire, après en avoir discuté avec le conseil municipal, n'a pas signé la délibération du conseil des élus pour la création d'une collectivité basque. Il nous paraît évident qu'une telle structure n'améliorerait en rien le devenir de notre collectivité la plus chère « le village ».

INTERCOMMUNALITES :

✓ **COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Nouvelle organisation de la collecte des verres : voir page de garde.

La nouvelle déchetterie derrière les Ets SERANO à Mauléon vient d'ouvrir. Celle située à la haute ville est désormais fermée.

✓ **SIGOM :**

Le SIGOM est en réflexion pour savoir s'il va porter la démarche NATURA 2000 sur le gave comme le lui demande l'Etat.

Il est aussi à la recherche d'un ou d'une agent administratif en remplacement de celle en poste à Sauveterre.

✓ **SYNDICAT DE SOULE:** Commission plénière samedi.

✓ **SAEP :**

Avis d'ouverture d'enquête publique.

DUP pour l'instauration des périmètres de protection autour de la prise d'eau de Garindein. L'ensemble des propriétaires concernés a été informé par courrier.

Commissaire Enquêteur : Mme Esméralda TONICELLO

Elle assurera des permanences en mairie de Gotein-Libarrenx les :

- mardi 16 juillet de 15h à 17 h
- vendredi 2 août de 15 h 16h30.

CONSEILS PRATIQUES :

✓ Le conseil Général nous signale la possibilité d'obtenir des aides pour :

- réduire vos consommations énergétiques
- améliorer votre confort
- adapter et aménager votre logement

Dispositif HOME 64 Contact : PACT 0559463131

✓ Vous avez besoin de main d'œuvre ou vous cherchez du travail : contactez emploi service, l'association intermédiaire du haut béarn et de soule 0559360809.

ETAT CIVIL :

Naissance : Anais de Noelle ELICHONDOBORDE et Christophe VANSTEENE le 17.04.13

Décès : Thibaut CHAPAR le 28.04.13

Jean-Louis Notary le 16.06.13

LES HEURES ET JOURS D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE SONT :

- Le mardi de 17h à 19h00
- Le jeudi de 13h30 à 15h00
- Le vendredi 17h à 19h00
- Le samedi de 10h à 12h

Site internet de la commune : <http://www.goteinlibarrenx.fr>
